



REPUBLIKANY MADAGASKARA
Fitaviana - Fanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

DECRET n° 2019 – 057

**fixant les modèles de certaines pièces à fournir
par tout candidat aux élections législatives.**

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu l'ordonnance n° 2001–003 du 18 novembre 2001 relative à la Haute Cour Constitutionnelle ;

Vu la loi organique n° 2018–008 du 11 mai 2018 relative au régime général des élections et des référendums ;

Vu la loi organique n° 2018–010 du 11 mai 2018 relative à l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale ;

Vu la loi n° 2015–020 du 19 octobre 2015 relative à la structure nationale indépendante chargée de l'organisation et de la gestion des opérations électorales dénommée « Commission Electorale Nationale Indépendante » ;

Vu le décret n° 2014–289 du 13 mai 2014 fixant les attributions du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation ainsi que l'organisation générale de son Ministère, modifié et complété par le décret n° 2014–1725 du 12 novembre 2014 et par le décret n° 2018-584 du 27 juin 2018 ;

Vu le décret n° 2015–1404 du 20 octobre 2015 fixant les modalités de désignation et d'élection des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante ;

Vu le décret n° 2015–1459 du 28 octobre 2015 portant constatation de désignation et d'élection des membres de la formation permanente de la Commission Electorale Nationale Indépendante, complété par le décret n° 2015-1464 du 02 novembre 2015 et le décret n° 2016-828 du 06 juillet 2016 ;

Vu le décret n° 2019–016 du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019–026 du 24 janvier 2019 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Sur proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation ;

En Conseil de Gouvernement,

DECRETE :

Article premier – En application des dispositions des articles 21 à 23 de la loi organique n° 2018-010 du 11 mai 2018 susvisée, le présent décret fixe aux annexes ci-après les modèles de certaines des pièces exigées de tout candidat aux élections législatives, et établies en trois exemplaires :

- Annexe 1 : Déclaration individuelle de candidature ;
- Annexe 2 : Déclaration collective de candidature ;
- Annexe 3 : Déclaration de chaque suppléant ;
- Annexe 4 : Lettre d'acceptation écrite de chaque suppléant ;
- Annexe 5 : Déclaration de probité portant engagement à respecter les dispositions en vigueur relatives au financement des campagnes électorales ;

- Annexe 6 : Attestation d'investiture par un parti politique ou par une coalition de partis politiques légalement constituée dans le cas où le candidat et son suppléant sont présentés par un parti politique ou une coalition de partis politiques.

Article 2 – Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont et demeurent abrogées.

Article 3 – En raison de l'urgence et conformément aux dispositions de l'article 6 de l'ordonnance n° 62-041 du 19 septembre 1962 relative aux dispositions générales de droit interne et de droit international privé, le présent décret entrera immédiatement en vigueur dès qu'il aura reçu une publication par émission radiodiffusée et/ou télévisée ou affichage.

Article 4 – Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de la Communication et de la Culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* de la République.

Fait à Antananarivo, le 01^{er} février 2019

**Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,**

NTSAY Christian

Le Ministre de l'Intérieur
et de la Décentralisation,

Le Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice

RAZAFIMAHEFA Tianarivelo

RANDRIANASOLO Jacques

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de la Communication et de la Culture,

RANDRIAMANDRATO Richard

**ANDRIATONGARIVO RAKOTONDRAZAFY
Lalotiana**

POUR AMPLIATION CONFORME

Antananarivo, le **12 FEV. 2019**

LE SECRÉTAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT,



RAZANADRINARISON Rondro Lucette

ANNEXE 1

Déclaration individuelle de candidature

(Pour les circonscriptions électorales ayant un siège à pourvoir)

Je soussigné(e)

Nom :

Prénoms :

Né(e) le : à

Fils (fille) de :

Et de :

Profession :

Domicilié(e) à (1) :

Faisant élection de domicile à (2) :

Electeur (électrice) inscrit(e) sur la liste électorale du Fokontany de :

Commune (urbaine/rurale) (3) de :

District de :

Région de :

Titulaire de la carte d'électeur n° :

Délivrée le : à

Titulaire de la carte nationale d'identité n° :

Délivrée le : à

Déclare déposer ma candidature pour les élections législatives du 27 mai 2019 dans le District de

_____.

Conformément à la loi, je joins à la présente déclaration :

1. une copie intégrale d'acte de naissance ou une copie certifiée conforme de ma carte nationale d'identité ;
2. un certificat de nationalité malagasy daté de moins de six mois ;
3. un extrait de casier judiciaire bulletin n°3 délivré par le parquet compétent ;
4. une copie de ma carte d'électeur ou une attestation d'inscription sur la liste électorale ;
5. un certificat délivré par l'Administration fiscale attestant que j'ai rempli mes obligations fiscales et me suis acquitté de tous les impôts et taxes exigibles de toute nature pendant les trois dernières années ;
6. un certificat de résidence ;
7. une déclaration de suppléant ;
8. une lettre d'acceptation écrite du suppléant ;

9. une déclaration de probité portant engagement à respecter les dispositions en vigueur relatives au financement des campagnes électorales, notamment celles qui se rapportent à la transparence, à la lutte contre le blanchiment de capitaux et à la corruption ;
10. une attestation d'investiture par un parti politique légalement constitué ou par une coalition de partis politiques légalement constituée, dans le cas où le candidat et son suppléant sont présentés par un parti politique ou une coalition de partis politiques ;
11. une quittance confirmée par une attestation signée par le responsable de la Caisse des Dépôts et Consignations attestant du dépôt de la contribution prévue à l'article 20 n° 2018-010 du 11 mai 2018 susvisée ;
12. la matrice sur support électronique du spécimen renfermant les caractéristiques à apposer sur le bulletin unique de vote ;
13. une copie du récépissé de dépôt de la déclaration de patrimoine, pour les personnes concernées.

Déclaration faite en trois exemplaires à.....le

(Signature légalisée)(4)

Renvois de l'annexe 1 :

- (1) Préciser les Fokontany, Commune, District, Région, et le cas échéant, le numéro de la rue ou du lot de la maison ;
- (2) Nom de la personne morale ou physique chez laquelle le candidat élit domicile avec indication très précise de l'adresse ;
- (3) Préciser s'il s'agit d'une Commune urbaine ou d'une Commune rurale.
- (4) Par le Préfet ou le Préfet de police ou le Chef de District ou l'un de ses Adjointes selon le cas.

**Vu pour être annexé
au décret n° 2019 – 057 du 01^{er} février 2019**

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

NTSAY Christian

POUR AMPLIATION CONFORME

Antananarivo, le **12 FÉV 2019**

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT,



Handwritten signature in blue ink: RAZANADRINARISON Rondro Lucette

RAZANADRINARISON Rondro Lucette

ANNEXE 2

Déclaration collective de candidature

(Pour les circonscriptions électorales ayant deux sièges à pourvoir)

Nous soussigné(e)s

Candidat n° 1 :

Nom :

Prénoms :

Né(e) le : à

Fils (fille) de :

Et de :

Profession :

Domicilié(e) à (1) :

Faisant élection de domicile à (2) :

Electeur (électrice) inscrit(e) sur la liste électorale du Fokontany de :

Commune (urbaine/rurale) (3) de :

District de :

Région de :

Titulaire de la carte d'électeur n° :

Délivrée le : à

Titulaire de la carte nationale d'identité n° :

Délivrée le : à

Candidat n° 2 :

Nom :

Prénoms :

Né(e) le : à

Fils (fille) de :

Et de :

Profession :

Domicilié(e) à (4) :

Faisant élection de domicile à (5) :

Electeur (électrice) inscrit(e) sur la liste électorale du Fokontany de :

Commune (urbaine/rurale) (6) de :

District de :

Région de :

Titulaire de la carte d'électeur n° :

Délivrée le : à

Titulaire de la carte nationale d'identité n°:

Délivrée le: à

Déclarons déposer notre candidature pour les élections législatives du 27 mai 2019 dans le District de _____.

Conformément à la loi, nous joignons chacun à la présente déclaration :

1. une copie intégrale d'acte de naissance ou une copie certifiée conforme de ma carte nationale d'identité ;
2. un certificat de nationalité malagasy daté de moins de six mois ;
3. un extrait de casier judiciaire bulletin n°3 délivré par le parquet compétent ;
4. une copie de ma carte d'électeur ou une attestation d'inscription sur la liste électorale ;
5. un certificat délivré par l'Administration fiscale attestant que j'ai rempli mes obligations fiscales et me suis acquitté de tous les impôts et taxes exigibles de toute nature pendant les trois dernières années ;
6. un certificat de résidence ;
7. une déclaration de suppléant ;
8. une lettre d'acceptation écrite du suppléant ;
9. une déclaration de probité portant engagement à respecter les dispositions en vigueur relatives au financement des campagnes électorales, notamment celles qui se rapportent à la transparence, à la lutte contre le blanchiment de capitaux et à la corruption ;
10. une attestation d'investiture par un parti politique légalement constitué ou par une coalition de partis politiques légalement constituée, dans le cas où le candidat et son suppléant sont présentés par un parti politique ou une coalition de partis politiques ;
11. une quittance confirmée par une attestation signée par le responsable de la Caisse des Dépôts et Consignations attestant du dépôt de la contribution prévue à l'article 20 n° 2018-010 du 11 mai 2018 susvisée ;
12. la matrice sur support électronique du spécimen renfermant les caractéristiques à apposer sur le bulletin unique de vote ;
13. une copie du récépissé de dépôt de la déclaration de patrimoine, pour les personnes concernées.

Déclaration faite en trois exemplaires à..... le

(Signature légalisée)(7)

Renvois de l'annexe 2 :

(1) (4) Préciser les Fokontany, Commune, District, Région, et le cas échéant, le numéro de la rue ou du lot de la maison ;

- (2) (5) Nom de la personne morale ou physique chez laquelle le candidat élit domicile avec indication très précise de l'adresse ;
(3) (6) Préciser s'il s'agit d'une Commune urbaine ou d'une Commune rurale.
(7) Par le Préfet ou le Préfet de police ou le Chef de District ou l'un de ses Adjointes selon le cas.

**Vu pour être annexé
au décret n° 2019 – 057 du 01^{er} février 2019**

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

NTSAY Christian

POUR AMPLIATION CONFORME

Antananarivo, le **12 FEV. 2019**

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT,



RAZANADRAINARISON Rondro Lucette

ANNEXE 3
Déclaration de chaque suppléant

Je soussigné(e), _____ (nom et prénoms du candidat), candidat aux élections législatives du 27 mai 2019 dans le District de _____, déclare que mon suppléant est :

Nom :
Prénoms :
Né(e) le : à
Fils (fille) de :
Et de :
Profession :
Domicilié(e) à (1) :
Faisant élection de domicile à (2) :
Electeur (électrice) inscrit(e) sur la liste électorale du Fokontany de :
Commune (urbaine/rurale) (3) de :
District de :
Région de :
Titulaire de la carte d'électeur n° :
Délivrée le : à
Titulaire de la carte nationale d'identité n°:
Délivrée le: à

Déclaration faite en trois exemplaires à.....le

(Signature légalisée)(4)

Renvois de l'annexe 3 :

- (1) Préciser les Fokontany, Commune, District, Région, et le cas échéant, le numéro de la rue ou du lot de la maison ;
- (2) Nom de la personne morale ou physique chez laquelle le suppléant élit domicile avec indication très précise de l'adresse ;
- (3) Préciser s'il s'agit d'une Commune urbaine ou d'une Commune rurale.
- (4) Par le Préfet ou le Préfet de police ou le Chef de District ou l'un de ses Adjoints selon le cas.

Vu pour être annexé
au décret n° 2019 – 057 du 01^{er} février 2019

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

NTSAY Christian

POUR AMPLIATION CONFORME

Antananarivo, le 19² FEV. 2019

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT,



RAZANADRAINARIISON Rondro Lucette

ANNEXE 4
Lettre d'acceptation écrite de chaque suppléant

Je soussigné(e),

Nom :

Prénoms :

Né(e) le : à

Profession :

Domicilié(e) à (1) :

Titulaire de la carte nationale d'identité n°:

Délivrée le: à

Accepte par la présente que je suis le suppléant du candidat _____
_____ pour les élections législatives du 27 mai 2019 dans le District
de _____.

Fait à.....le

(Signature légalisée)(2)

Renvois de l'annexe 4 :

- (1) Préciser les Fokontany, Commune, District, Région, et le cas échéant, le numéro de la rue ou du lot de la maison ;
- (2) Par le Préfet ou le Préfet de police ou le Chef de District ou l'un de ses Adjoints selon le cas.

Vu pour être annexé
au décret n° 2019 – 057 du 01^{er} février 2019

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

NTSAY Christian

POUR AMPLIATION CONFORME

Antananarivo, le 12 FEV. 2019
LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT,



RAZANADRAINARISON Rondro Lucette

ANNEXE 5

Déclaration de probité portant engagement à respecter les dispositions en vigueur relatives au financement des campagnes électorales

Après avoir parfaitement pris connaissance des dispositions de la loi organique n° 2018-008 du 11 mai 2018 relative au régime général des élections et des référendums, et celles de la loi organique n° 2018-010 du 11 mai 2018 relative à l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale,

Je m'engage solennellement à respecter scrupuleusement avec honnêteté et sincérité toutes les dispositions législatives et réglementaires en vigueur relatives au financement de la campagne électorale.

Je m'engage également pour le respect de la transparence dans les recettes, les dépenses et la tenue des comptes pendant la campagne électorale, ainsi que la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

Déclaration faite en trois exemplaires à le

(Signature légalisée) (1)

Renvoi de l'Annexe 5 :

(1) Par le Préfet ou le Préfet de police ou le Chef de District ou l'un de ses Adjointes selon le cas.

**Vu pour être annexé
au décret n° 2019 – 057 du 01^{er} février 2019**

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

NTSAY Christian

POUR AMPLIATION CONFORME

Antananarivo, le 12 FEB 2019

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT,



RAZANADRAINARIISON Rondro Lucette

ANNEXE 6

**Attestation d'investiture par un parti politique légalement constitué
ou par une coalition de partis politiques légalement constituée**

Nous soussignés,
Membres du bureau du parti politique ou de la coalition de partis politiques

Attestons que :
Monsieur/Madame
Né(e) le à
CNI n° du à
Adresse exacte
Carte d'Electeur n°
Est le seul candidat investi par notre parti politique ou notre coalition de partis politiques pour les élections législatives du 27 mai 2019 dans le District de

Nous attestons en outre que le candidat suppléant est :
Monsieur/Madame
Né(e) le à
CNI n° du à
Adresse exacte
Carte d'Electeur n°

Nous désignons Monsieur / Madame comme mandataire,
et nous le chargeons de déposer le dossier de candidature en trois exemplaires conformément aux dispositions de la loi organique n° 2018-010 du 11 mai 2018 relative à l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale.

Fait à le

(Signatures des membres du bureau)

**Vu pour être annexé
au décret n° 2019 – 057 du 01^{er} février 2019**

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

NTSAY Christian

POUR AMPLIATION CONFORME

Antananarivo, le 12 FEV 2019

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT,



Handwritten signature in blue ink: Razanadrainiarison Rondo Lucette

RAZANADRINIARISON Rondo Lucette